

APPEL A CANDIDATURES

PRIX POUR LA PROGRAMMATION EN ART CONTEMPORAIN

Ces prix, libres d'usage, attribués depuis l'an dernier, sont destinés aux espaces d'art indépendants et aux associations dont le but est de promouvoir l'art contemporain. La demande doit être portée un-e représentant-e, désigné-e par sa structure.

La structure doit être active à Genève.

Ces prix ont pour vocation de récompenser le travail réalisé pendant l'année écoulée :

- soit une programmation annuelle, sans restriction ni dans le genre d'événements proposés, (expositions, publications, rencontres, projets participatifs, ...), ni dans leur rythme (nombre et durée), ni dans leur emplacement (sédentaires ou itinérants),
- soit une programmation ponctuelle (une manifestation d'envergure de type festival d'art contemporain ou une grande exposition).

Le caractère expérimental des programmations est encouragé.

Les dossiers de candidature doivent comporter :

- Un questionnaire de candidature dûment complété
- Une lettre motivant le sens et l'objectif de la demande
- Un compte rendu complet de la programmation de l'année écoulée
- Un bilan financier
- Un historique de la structure
- Les statuts de la structure
- Le CV du/de la porteur-se de la demande
- La liste des autres membres de la structure avec un bref CV pour chacun-e

Une enveloppe totale de 50'000 F est à disposition, attribuable à une, deux ou trois structures au maximum.

Date limite de dépôt des dossiers : vendredi 3 octobre 2014.